



Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.



Vente aux  
enchères  
publiques



# WARAA

## Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 23 Février 2023 N° 408 - Prix 250 F CFA

FoPAT-Central

### Une région aux divers atouts

P4

Désengorgement  
des voies publiques

Les opérations se  
déroulent dans le respect  
de la cohésion sociale

P4

2e Edition **FESMA**  
FEDERATION DES MARCHES



Plusieurs  
innovations  
attendues

P2

Route nationale N°1



**Le calvaire des  
usagers dans les  
grandes villes**

P5

Rapport d'Audit du FRSC gestion 2020

**Le gouvernement donne  
des explications à la  
représentation nationale**

P5



**L'actualité continue sur le [www.waraa-info.tg](http://www.waraa-info.tg)**

## 2ème édition du FESMA

## Plusieurs innovations attendues

La deuxième édition du Festival de la marmite (FESMA) s'ouvre du 26 avril au 09 mai 2023, au Centre d'exposition et Foire Togo (CETEF) de Lomé. Initié par l'Agence de communication Focus Yacou et Africa gastronomie-Togo, l'événement inédit « De la ferme à l'assiette », est une véritable opportunité qui fait découvrir et partager au grand public, les saveurs et traditions locales et africaines. Une occasion de connecter les passionnés de l'art culinaire aux acteurs de l'écosystème agroalimentaire. Cette édition, dans sa particularité, est placée sous le thème: « Cuisine et Objectifs de Développement Durable (ODD) : repenser la culture, le partage et la consommation des aliments».

L'édition 2023 du FESMA, à en croire les promoteurs, offrira un cadre à la réflexion sur les nouveaux paradigmes à adopter ainsi que les



mesures à mettre en œuvre afin de changer le système mondial d'alimentation et d'agriculture pour combattre la faim dans le monde.

«Le FESMA a besoin de tout le monde (les restaurateurs, des individuels, des cuisiniers, des dames qui vendent au bord de la route..). L'alimentation est très importante. Aujourd'hui au Togo, on a la chance de s'autosuffir, mais il faut qu'on revienne à consommer les produits qu'on cultive au Togo, qu'on le remette dans nos quotidiens pour que les agriculteurs puissent continuer à produire. Comment manger autre-

ment? Comment cuisiner autrement? et Comment cuisiner différemment et de façon variée? pour pallier à l'autosuffisance alimentaire », a laissé entendre Olivier De Souza, marraine du FESMA.

D'après Mme De Souza, la touche spéciale de cette édition, c'est que «Les cuisiniers togolais vont être plus présents, on va faire en sorte que la cuisine togolaise soit mise en avant pour que les cuisiniers togolais puissent participer au FESMA, que ça soit une fête, culturelle et culinaire et surtout que la cuisine togolaise soit vue d'une autre façon,

avec des objectifs de santé, alimentation et formation», a-t-elle soutenu.

En prélude aux rencontres d'expositions de Lomé, il est organisé des activités dans toutes les régions du Togo, à commencer par les régions de la Kara, ensuite les Savanes, Centrale, Plateaux et Maritime. Il est prévu au cours de cette tournée, deux (2) activités, une première caractérisée par des ateliers avec différents thématiques qui ont lien direct ou indirect avec la région et la deuxième, c'est la valorisation des mets locaux et un buffet géant pour clôturer les activités dans chaque région.

Et pour Jean-Paul Agboh-Ahoulété, cette édition, c'est la volonté d'une démarche inclusive par rapport au territoire togolais. « C'est ce qui nous amène à organiser des activités dans toutes les régions du Togo. Nous avons beaucoup d'associations qui nous

ont rejoints cette année, parce que la question de la promotion du consommateur local, la question de la cuisine saine, la question de la filière bio sont au cœur », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, l'événement va associer cette année, les médias de l'audiovisuel, site en ligne, presse, publique comme privée, en lançant un concours de meilleur production autour du thème, «Cuisine et zéro faim dans le monde, quel synergie mettre en place pour réussir cette politique? » Les meilleurs seront primés pendant le FESMA, notamment lors du dîner de gala», a dit Jean-Paul Agboh.

A rappeler que la 1ère édition du FESMA a mobilisé une centaine de participants et accueilli plus de 1000 visiteurs par jour à l'Esplanade du Palais des congrès de Lomé.

**Cécile S.**

## Announces et pubs

### appelez le 90-02-52-45

**Retrouvez  
votre Journal**  
**WARAA**  
**Les Vainqueurs**  
**chaque jeudi**  
**dans les kiosques**

## Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

**WARAA**  
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégouan  
Tél : 90-02-52-45  
E-mail : michelitchadj@yahoo.fr  
c/s Casier N° 087. 13 BP152  
LOME-TOGO

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Michel Yao TCHADJA  
(alias Ezi Akoma)  
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

**SECRETAIRE DE REDACTION**  
Pamphile S. NUMENYA

**REDACTION**  
Ezi Akoma  
Razak  
Tchaa  
Jack Nukunu

**INFOGRAPHISTE**  
Pamphile S. NUMENYA

**IMPRIMERIE**  
Sans Dieu Rien  
Tirage : 3.000 Exemplaires  
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Aliou Dia

# Mission réussie au Togo

Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a reçu ce 21 février 2023, Monsieur Aliou Mamadou Dia, Représentant-résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et Représentant-Résident du Système des Nations unies, en fin de mission dans notre pays. « Nous avons abordé ce qu'on a pu faire avec le PNUD et le Système des Nations unies pour accompagner la mise en œuvre de la Feuille de route. Je voudrais remercier le chef de l'État pour la facilitation de notre mission » a précisé Monsieur Aliou Mamadou Dia.

Avant sa rencontre avec le Chef de l'État, Aliou Dia s'était entretenu avec la Présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yawa Djigbodi



Tségan, le 17 février 2023. Leurs échanges ont porté sur la collaboration entre le PNUD, le gouvernement et la Représentation nationale au cours de ces quatre dernières années.

De nationalité sénégalaise, Aliou Mamadou DIA avait officiellement pris fonction au Togo le 2 avril 2019. Il dispose de solides expériences dans le domaine du développement durable en Afrique avec le PNUD et d'autres organes du Système des Nations Unies. A l'issue de sa

mission, il relève plusieurs actions menées par son Institution dans notre pays. « Comme vous le savez, le PNUD a eu un projet important sur l'appui aux institutions. Parmi ces institutions, il y a l'Assemblée nationale avec qui nous avons travaillé pour aider l'institution à avoir un plan stratégique pour mieux cadrer, mieux orienter l'action de la représentation nationale, ça a été un document très important pour le parlement. Dans la dynamique d'améliorer le travail parlementaire, nous avons eu à offrir du matériel informatique et de vidéoconférence à l'institution parlementaire pour permettre aux députés de pouvoir mieux travailler. Nous avons aussi collaboré avec l'Assemblée nationale pour la mise en place d'une plateforme digitale collaborative pour permettre aux députés de travailler aisément en ligne quelle que soit leur position. Tous ces projets s'inscrivent dans un cadre de partenariat qui a été signé entre l'Assemblée nationale et le Système des Nations Unies en 2019, et ce partenariat est en cours, pas seulement le PNUD mais toutes les autres agences du SNU y contribuent et font un travail remarquable. » a-t-il fait sa-

voir. « Avec Madame la Présidente de l'Assemblée nationale, nous avons exploré d'autres pistes et je suis sûr que l'équipe qui se met en place va continuer à travailler sur toutes ces questions. Nous avons aussi parlé du travail que le PNUD est en train de faire dans l'autonomisation des femmes surtout sur la participation des femmes dans les instances politiques, le rôle que les femmes ont à jouer dans les institutions comme l'Assemblée nationale. Il y a un travail important qui est abattu par le gouvernement et par l'ensemble des acteurs, que l'Assemblée nationale voudrait capitaliser lors des prochaines législatives », a-t-il ajouté.

Aliou Dia quitte le Togo avec le sentiment d'avoir pleinement accompli sa mission.

WARAA

## Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 22 février 2023

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 22 février

2023 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure

Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le conseil a examiné deux (02) projets de décret et écouté cinq (05) communications.

### I. Au titre des projets de décret,

3. Le conseil a examiné et adopté en deuxième lecture un projet de décret fixant les conditions d'accès et d'exercice de la profession de conducteur routier.

N°408 - Jeudi 23 Février 2023

4. Ce projet de décret s'inscrit dans le cadre de la professionnalisation du secteur du transport au Togo à travers le métier de conducteur routier et l'amélioration de la sécurité routière.

5. L'adoption de ce texte permet de disposer des informations et données nécessaires pour une meilleure organisation du sous-secteur du transport routier, en vue de sa contribution à la réalisation de l'ambition de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui vise à affirmer la place du pays en tant que hub logistique et de services.

6. Le conseil a examiné en première lecture un projet de décret fixant

les conditions d'accès à la profession de transporteur, d'intermédiaire et d'auxiliaire de transport et d'exercice des activités de transport routier.

7. Le gouvernement, dans le but de renforcer et d'améliorer l'efficacité des services logistiques pour le commerce, s'est investi, ces dernières années, dans la modernisation des infrastructures de transports ainsi que dans l'amélioration du cadre réglementaire du secteur.

8. L'étude de ce texte, qui vise à professionnaliser et organiser le secteur du transport des biens et des personnes, se pour-

suivra lors d'une prochaine séance du conseil

### II. Au titre des communications,

9. Le conseil a écouté une première communication relative à la note de cadrage de la protection sociale ; présentée par le ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social.

10. Cette communication vise à présenter le cadrage général de la politique de protection sociale dans notre pays. Elle fait l'état des lieux des différents dispositifs existants et définit les orientations pour la mise en place d'un système intégré de pro-

tection sociale de notre pays. Ceci dans la droite ligne de l'axe 1 de la feuille de route qui ambitionne de renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales.

11. Le conseil a instruit pour la finalisation du document de politique en capitalisant sur les initiatives existantes et sur les axes d'amélioration identifiés, notamment en termes de plus grande synergie et de digitalisation des dispositifs.

12. Le conseil a écouté une deuxième communication relative à la digitalisation des services publics de l'administration togolaise ; présentée par le mi-

**Suite à la p 6**

## Désengorgement des voies publiques

# Les opérations se déroulent dans le respect de la cohésion sociale

Depuis le 15 février 2023, les opérations de désengorgement des voies publiques du Grand Lomé initiées par le gouvernement en décembre dernier ont effectivement démarré. Pour l'heure, elles se déroulent dans de bonnes conditions.

Les maires, les préfets et l'agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP) en charge de cette opération dans leur circonscription respective ont privilégié la voie de la pédagogie tout en ayant à cœur la cohésion sociale. Dans ce sens, ces opérations ont été précédées par des séances de sensi-



bilisation dans chaque commune. Cette démarche a été appréciée par le conseil des ministres. Réuni ce 15 février 2023, il a salué les actions déjà menées. « Le conseil, tout en saluant l'esprit de bonne collaboration entre les autorités et les occupants, a instruit pour que les ac-

tions se poursuivent dans le même esprit afin de permettre que cette opération soit réalisée avec pédagogie et dans le respect de la cohésion sociale », a précisé le communiqué ayant sanctionné les travaux du Conseil des ministres.

Le déroulement paisible de ces actions

dénote donc, l'adhésion des collectivités territoriales et bien d'autres acteurs aux politiques d'aménagement du territoire et des réformes du secteur du transport routier.

Ces différentes actions s'inscrivent dans la politique d'aménagement du territoire et d'urbanisation, mais aussi des réformes du secteur du transport routier. A termes, elles permettront d'assurer la sécurité des usagers des voies publiques, de rendre plus attrayant le paysage urbain, de délimiter les emprises des voies publiques et de classifier les infrastructu-

res routières en milieu urbain.

Dans sa première phase, ce projet concerne essentiellement les commerces notamment les boutiques, kiosques, étalages et les panneaux publicitaires installés sur les trottoirs, les emprises des rues et des p r i n c i p a l e s artères. Cette première phase des opérations de désengorgement prendra fin aujourd'hui et la seconde qui concerne les voies publiques secondaires de la ville de Lomé et de ses environs pourra prendre effet.

**La Rédaction**

## FoPAT-Central

# Une région aux divers atouts

Après les Savanes, la Maritime et les Plateaux, le Forum des producteurs agricoles du Togo (FOPAT) va poser ses valises dans la région Centrale aujourd'hui. Comme lors des précédentes étapes régionales, les travaux seront marqués pendant trois jours par de francs échanges entre les principaux acteurs sur les défis et perspectives du secteur, ainsi que les actions initiées ou envisagées par le gouvernement. Tout comme dans les



autres régions, le Chef de l'Etat est attendu le 25 février prochain pour l'apothéose de l'étape de la région Centrale. Il va à cette occasion s'entretenir avec les producteurs et forces vives

de la région.

Disposant d'une superficie cultivable de 600 000 ha, la région Centrale est spécialisée dans la production végétale notamment le maïs, le riz, le sésame, le coton, le soja, l'igname,

le manioc, l'anacarde, le maraîchage. Elle est la principale zone de production d'anacarde. Ces dernières années, la production agricole s'est accrue dans cette région. Par exemple, il y a eu une augmentation de la production agricole de 999 720 tonnes en 2021 à 1025 132 tonnes en 2022 dont 246 065 tonnes de céréales, 656 972 tonnes de tubercules et plantes à racines et 122 094 tonnes de légumineuses et oléagineux. Parlant de l'élevage, la région Centrale élève les

bovins, les petits ruminants, les volailles, les porcins. Elle pratique l'apiculture et la pêche continentale.

Pour rappel, le FOPAT, placé sous le thème de la transformation structurelle de l'agriculture togolaise, est une initiative présidentielle. L'objectif est de créer un cadre d'éc h a n g e s , d'écoute et de partage d'expériences pour une gestion inclusive du secteur.

**Jack NUKUNU**

# Le calvaire des usagers dans les grandes villes

Dans la sous-région, notre pays dispose de belles routes. En effet, dans le cadre de sa politique des grands travaux, le Chef de l'État a mobilisé les ressources pour la réhabilitation et la réfection de plusieurs routes de notre pays. Au rang de ces routes retapées figure la Route nationale N°1. Elle a été refaite sur plusieurs Km de Lomé à Cinkassé rendant ainsi plus confortable les longs voyages.

Malheureusement, cette route principale de notre pays n'arrive pas à combler les attentes des usagers. Il faut noter qu'au niveau des gran-



des villes, le déplacement est difficile surtout au niveau des grandes villes du pays notamment Tsévié, Notsé, Atakpamé, Sotouboua, Sokodé, Kara, etc. Au

lieu de mettre à peine 5 à 10 minutes pour traverser chacune de ces villes, les usagers sont parfois obligés d'y passer des heures. Les embouteillages sont

récurrents surtout au niveau de la sortie de Lomé à Tsévié et dans plusieurs autres villes.

Il faut aussi relever qu'avec la seule voie qui traverse le Togo dans sa longueur, il est facile de couper le pays en deux. La preuve, il a fallu du temps pour résoudre le problème du pont de Amakpapé qui avait cédé une année. A l'époque les usagers étaient obligés de passer par Kpalimé pour rallier le nord ou le sud du pays. En plus, une simple panne d'un gros porteur ou un petit accident suffit pour bloquer la circulation sur une longue

période.

La route nationale N°1 étant une route internationale débouchant sur le Burkina Faso, il est important qu'elle soit dédoublée au niveau des grandes villes et des agglomérations. Il serait aussi important que le gouvernement pense à mettre en place une seconde voie qui traverse le pays en longueur ou de prévoir des contournements pour les gros porteurs au niveau des grandes villes afin de décongestionner la circulation.

**Jack NUKUNU**

## Rapport d'Audit du FRSC gestion 2020

### Le gouvernement donne des explications à la représentation nationale

Le rapport d'audit du fonds de riposte et de solidarité contre la Covid 19, gestion 2020 publié le 1er février dernier par la cour des comptes a éveillé dans l'opinion et chez les acteurs politiques, des soupçons de malversations financières voire de détournement. Bien que le communiqué de presse du gouvernement daté du 09 février affirme que « les ressources mobilisées à travers le FRSC ont été utilisées conformément aux clauses des accords de dons et de prêts d'une part, et dans le respect des textes en vigueur et de ceux pris dans le contexte d'urgence sanitaire d'autre part », certains y voient une manœuvre dilatoire pour

faire taire la rumeur. C'est donc pour dissiper ces soupçons et rumeurs de détournement de fonds Covid dans la gestion 2020 que le gouvernement sur la base de l'article 96 alinéa 2 de la constitution a saisi la représentation nationale aux fins de délivrer une communication relative à la gestion du fonds de riposte et de solidarité contre la Covid 19 gestion 2020. Cette communication a eu lieu le mardi 21 février lors de l'ouverture



de la première session extraordinaire de l'Assemblée Nationale de l'année 2023.

A cet effet, c'est le ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, Monsieur Payadowa Boukpessi qui a présenté la communication.

Selon lui, les irrégularités relevées par la cour des comptes s'expliquent par l'urgence de la situation qui imposait célérité afin de sauver des vies humaines. Par ailleurs, cette situation à son avis exige une mise à jour des textes afin d'éviter de pareilles situations à l'avenir. « Nous pouvons retenir que les situations

décrivées comme des insuffisances par la cour nous appellent à adapter notre législation aux situations de crises graves qui peuvent subvenir car, oui nous devons accepter que face à un péril imminent, les procédures ne soient pas immédiatement suivies », a-t-il expliqué. Cependant, le ministre Payadowa a tenu à rappeler que les remarques soulignées par la cour des comptes ne remettent pas en cause

la crédibilité des dépenses susmentionnées dans le rapport comme le suppose l'opinion.

« Le gouvernement a pris particulièrement acte de l'opinion de la cour qui relève que les ressources mobilisées à travers le FRSC sont utilisées conformément aux clauses des accords de dons et de prêts d'une part, et dans le respect des textes en vigueur et de ceux pris pendant la période d'urgence sanitaire » a-t-il précisé.

Le ministre de l'économie, Monsieur Sani Yaya pour sa part, a tenu

**Suite à la p 6**



La Première Agence de Presse Privée au Togo

[www.savoirnews.net](http://www.savoirnews.net)

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : [savoir.news@yahoo.fr](mailto:savoir.news@yahoo.fr) / [info@savoirnews.net](mailto:info@savoirnews.net)

## Rapport d'Audit du FRSC gestion 2020

## Le gouvernement donne des explications à la représentation nationale

## Suite de la p 5

à préciser l'objectif qui a motivé cet audit. Selon lui, l'objectif visé est de pouvoir évaluer l'ensemble du système de contrôle interne à travers l'examen des opérations conduites lors de la covid19. Donc le but était de tirer les leçons pour faire face à de nouveaux chocs éventuels et de s'améliorer dans les procédures d'urgence pour répondre plus efficacement aux besoins de protection de la population. Il a ensuite fait remarquer « qu'il ne s'agit donc pas d'un audit des compétences du fonds de riposte car l'audit du fonds de riposte a été déjà conduit dans le cadre de la revue générale des compétences de la gestion 2020 ». Pour lui, il ne devrait pas

exister de quiproquo si les audités étaient interro-gés dans le processus de l'élaboration de l'audit.

Le ministre du Commerce, Monsieur Adédjé dans son intervention a tenu à faire une mise au point capitale : « le Riz réquisitionné n'était à distribuer gratuitement, mais à mettre à la disposition des opérateurs économiques qui devraient le revendre à la population à un prix plafonné par l'Etat » a-t-il précisé. Et le manque-ment dans les procédures d'acquisition était dû aux urgences de l'heure.

Selon la ministre de l'Economie numérique, Madame Cina Lawson, le reliquat de NOVISSI n'existe pas et s'il existe il serait dans le portemonnaie électronique de

l'Etat. « Les fonds manquants ne sont pas allés dans les poches de ceux qui ont géré mais sont restés dans le portemonnaie électronique de l'Etat qui peut l'utiliser à tout moment comme c'est le cas des moyens de transfert d'argent « flooz » et « Tmoney » a-t elle fait savoir.

Quant à la rumeur, faisant croire que le Logo de la FOSAP aurait coûté 15 millions, le Ministre de la Sécurité, Gal Yark Daméhame a précisé que le logo n'a coûté que 150 000 Fcfa et c'est la confection des T-shirt et casquettes et autre accessoires qui font la somme des 15 millions.

Le ministre de l'agriculture s'est également prêté à l'exercice en précisant le mécanisme

d'acquisition des intrants qui ne sortait pas des pratiques habituelles.

Cependant, le ministre des droits de l'homme, Monsieur Trimu s'est indigné de la manière dont les médias ont traité les informations. A son analyse, certaines affirmations relevaient de la diffamation. Ainsi, il a exhorté les hommes de média à faire preuve de retenue devant de pareilles situations.

Madame la député Anaté Kouméalo, pour sa part s'est réjouie de voir le gouvernement faire le choix de la transparence en venant donner des explications aux élus du peuple. Cela est une preuve de la maturité du jeu politique.

La Présidente de l'Assemblée Nationale,

Madame Yawa Djigbodi Tségan a remercié les ministres pour leur éclaircissement. Pour elle, cette période « était une période où il fallait faire preuve de stratégie et de célérité ».

Pour rappel, cette séance extraordinaire avait également pour ordre du jour l'examen du projet de loi portant interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction et du projet de loi modifiant la loi n°23-001 du 9 janvier 2023 portant modification de loi n°3021-008 du 21 avril 2016 portant nouveau code de justice militaire qui ont été reportés à une séance ultérieure.

Waraa

**PHARMACIES DE GARDE**  
20 Fév. 2023 au 27 Fév. 2023

PHARMACIE ETOILES	96 27 05 05	10 Av. Nouvelle Marche
PHARMACIE 3IEME ARRONDISSEMENT	96 32 97 71	Bd. du 13 Janvier, près de l'Immeuble FIATA
PHARMACIE AMESSIAME-BE	96 32 97 60	Marché de Bé
PHARMACIE ECLAIR	96 80 09 06	Bé Ahligo, près du Marché
PHARMACIE EMMANUEL	90 09 94 03	637, Av. Duisburg Face MIVIP Kodjovakopé
PHARMACIE SOURCE DE VIE	90 88 25 82	Face Collège Protestant
PHARMACIE CAMPUS	93 38 08 84	Adewi
PHARMACIE AMITIE	70 25 62 57	72 Av. des Hydrocarbures (SOTED)
PHARMACIE MAIRIE	22 21 26 39	Face Mairie
PHARMACIE N.D. DE LA TRINITE	98 46 50 88	Sise au 20 boulevard de la Paix à Süber Taco
PHARMACIE FOREVER	91 00 29 17	Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif
PHARMACIE PAIX	96 80 09 49	Résidence du Benin
PHARMACIE SANTA MADONNA	96 68 03 03	Kégué, face maison Kader Coubadja & Eglise catholique Ste Thérèse
PHARMACIE RAOUCHDA	91 61 33 32	Située au 4495 Boulevard Zio Hédranawoe, derrière TOGO 2000
PHARMACIE BIEN ETRE	70 54 29 07	100, bd du haho, hédranawoe, à côté de la station d'essence total
PHARMACIE MADINA	91 18 33 33	Wuili en face de la cité de la CNSS à côté de UTB Novissi
PHARMACIE FIDELIA	96 80 09 18	Bé-Kpolé, Route d'Attégué, près de l'hôpital "LE REFERENTIEL"
PHARMACIE SARAH	70 42 69 02	Près du centre de santé d'Adakpamé
PHARMACIE CITE	99 08 15 35	Bd. du 30 Août
PHARMACIE BESDA	70 42 68 25	Adidogomé-Aménépô, Route de Kpalimé
PHARMACIE CONSEIL	93 10 92 92	Carrefour du CEG Sagbado Logoté
PHARMACIE EPIPHANIA	70 40 10 52	Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME
PHARMACIE POINT E	90 37 45 96	506, rue 129 Alfa Gakli (Kinti Gomé), à Didiégué dans le vaste de la pharmacie Didiégué
PHARMACIE VERTE	91 98 50 17	Face Ecole du Parti Klikamé
PHARMACIE DELALI	93 64 53 72	En face de l'hôpital de Cavacé à 100m entre la Cour d'Appel et le marché de Cavacé
PHARMACIE NATION	96 80 09 47	Face ancien Marché TOTSI
PHARMACIE LAUD DEO	93 00 65 75	Rte de Léo 2000, face Clinique Bestheda - quartier Adidodin
PHARMACIE VITAFLORE	70 40 22 86	Agoè Vakposso à 100 m de la station Shell Agoè Vakposso
PHARMACIE MAINA	70 43 65 34	Quartier AVEDJI, non loin de l'hôpital Source de Vie, à 500m du Carrefour Y
PHARMACIE	70 39 39 39	Vakposso-Logogomé, près du carrefour AISED
PHARMACIE IRIS	91 68 48 04	Amadahomé, Immeuble Havon, non loin de la station de service CAP. Rue 50m à coté de Casses Auto
PHARMACIE ADONAI	22 50 04 05	Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyvéd
PHARMACIE NABINE	93 36 26 26	Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau)
PHARMACIE M'B'A	70 27 81 81	Agoè-Légbassito. Route de Mission Tové, 300 mètres après le marché de Légbassito
PHARMACIE VITAS	22 25 63 43	Située à Agoè Assiyé à coté ouest
PHARMACIE EXCELLENCE	93 27 95 54	Agoè Demakpô Vole CEDEAO
PHARMACIE SATIS	70 44 85 17	Prés du Lycée de Sanguéra
PHARMACIE LA BARAKA	90 17 49 28	Oranien et la station Sanol Toglékopé
LA BRUYERE A PROXIMITE DU CAMP GP		Prés du Lycée de Sanguéra
PHARMACIE SANGUERA	70 42 80 80	PHARMACIE LA SHEKINAH 93 33 92 05 AGOE-NYVÉ
PHARMACIE NELLY'S	92 01 11 00	Q1 Atiomé carrefour Amadenta Klémé Agokpanou, non loin du château d'eau, sur la voie de Ségbé à Sanguéra
PHARMACIE TAKOE	70 45 62 17	Oranien et la station Sanol Toglékopé
PHARMACIE ZONGO	70 49 96 55	Prés du Lycée de Sanguéra
PHARMACIE AMEN	90 88 55 88	PHARMACIE BAGUIDA 70 42 47 77
Catholique Christ-Roi		PHARMACIE LA FLAMME D'AMOUR 70 45 70 14
		Sise à AgodéKé, route d'Aného



**AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES**  
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREEES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS, ENTREPOSITAIRES,...)

Dans le but d'assurer un meilleur suivi de la liquidation du Prélèvement pour l'Ajustement de la Dette du Secteur Pétrolier (PADSP) et de sa prise en compte automatique dans les statistiques de mobilisation des recettes de l'Office Togolais des Recettes (OTR), il est porté à la connaissance des commissionnaires en douane agréés, des consignataires, des importateurs, des exportateurs et des entreposataires de l'intégration de ce prélèvement dans le Système Douanier Automatisé (SYDONIA) World.

A cet effet, la liquidation automatique du PADSP dans SYDONIA World est rendue obligatoire à compter du 1er janvier 2023.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour le respect scrupuleux de ce présent avis.

Fait à Lomé, le 30 décembre 2022  
Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

U 8201

www.otr.tg

+22 80 00 41 01

RETOUR PAGE D'ACCUEIL

# Communiqué du Conseil des Ministres

## du mercredi 22 février 2023

**Suite de la p 3**

nistre l'économie numérique et de la transformation digitale.

13. Dans le but de simplifier l'ensemble des démarches administratives et de rapprocher davantage le citoyen de l'administration publique, le gouvernement a inscrit, au titre des projets prioritaires de sa feuille de route gouvernementale 2020-2025, un projet de digitalisation des services publics. La présente communication a pour objet de rendre compte de l'avancement des travaux menés dans le cadre de ce projet.

14. Au rang des résultats déjà obtenus figure la création de l'Agence Togo Digital (ATD) en septembre 2021 et le lancement en juin 2022 du portail national des services publics digitalisés ([www.service-public.gouv.tg](http://www.service-public.gouv.tg)). Ce portail compte aujourd'hui plusieurs parcours de services opérationnels, notamment les demandes de passeport, de carte de séjour, du permis de construire, de raccordement à l'électricité basse tension, du duplicata de nationalité et le suivi en ligne de la première demande du certificat de nationalité.

15. L'Agence Togo Digital, dont les capacités seront renforcées, poursuit sa mission en lien avec plusieurs entités administratives pour la mise en ligne sur le portail d'une trentaine de parcours de services d'ici la fin du second trimestre de l'année 2023. Ces parcours concerneront des services liés à la promotion des investissements, à la gestion des fonctionnaires ou encore des services du secteur de l'économie maritime.

16. Le conseil a écouté une troisième communication sur la digitalisation du casier judiciaire et de la demande du duplicata du certificat de la nationalité togolaise ; présentée par le ministre de la justice et de la législation.

17. La digitalisation de ces deux services très utiles pour nos concitoyens illustre la vision du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, qui vise à renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales.

18. La communication présentée a permis de constater la très forte adhésion des citoyens à ces nouveaux processus. Ainsi, depuis la réforme, près de 350.000 bulletins ont été délivrés contre une moyenne annuelle de 50.000 bulletins. Cet engouement est lié à la célérité du processus et à la possibilité de demander le casier judiciaire sans se déplacer et de pouvoir le faire livrer en tout lieu de son choix.

19. S'agissant de la digitalisation de la demande de duplicata du certificat de nationalité lancée en janvier 2023, elle vient répondre à un allongement constaté du délai nécessaire pour l'obtention de ce document.

20. Désormais la demande de duplicata peut se faire dans 5 chefs-lieux de région et dans douze (12) préfectures et en ligne.

21. Le conseil a salué la réussite de la digitalisation de ces processus et a invité les acteurs à poursuivre les actions en vue d'une modernisation de la justice conformément aux ambitions de la feuille de route gouvernementale et aux bénéfices des populations.

22. Il a saisi cette opportunité pour lancer un appel aux populations afin de se faire établir le nouveau format du certificat de nationalité qui facilite la mise en œuvre du processus de digitalisation.

23. Le conseil a écouté une quatrième communication relative à l'ouverture des crèches/garderies au Togo ; présentée par le ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation.

24. Le gouvernement place au cœur de ses actions prioritaires, la promotion de la femme et des enfants. Dans le but de faciliter la conciliation de l'encaissement de l'enfant avec la vie professionnelle des parents, il est nécessaire d'organiser l'accueil des enfants dans des structures respectant des normes et standards.

25. La communication vise à présenter un état des lieux des structures accueillant les enfants dans notre pays. Ainsi, on dénombre à ce jour 28 crèches / garderies sur toute l'étendue du territoire.

26. Cette communication vise à proposer une réglementation qui contribuera à la mise en œuvre réussie des politiques nationales de développement de la petite enfance ainsi que du

bien-être de l'enfant au Togo.

27. Le conseil a écouté une dernière communication relative à la 17ème édition de la foire internationale de Lomé ; présentée par le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale.

28. La 17ème édition de la foire internationale de Lomé s'est tenue du 30 novembre au 18 décembre 2022 sur le site du Centre togolais des expositions et foires de Lomé (CETEF). Cet événement s'est inscrit dans le cadre de la relance de la croissance économique de notre pays après le ralentissement observé en 2020.

29. La réussite de cet événement qui a regroupé plus de 1143 exposants venus de 22 pays d'Afrique et du reste du monde est le résultat

des actions menées pour renforcer le rayonnement de notre pays.

30. Il est à noter que toutes les branches de l'économie nationale ont bénéficié des retombées positives de cette foire. Plus concrètement, en termes d'impact économique, cet événement a permis de créer des emplois occasionnels surtout pour les jeunes et les femmes, de nouer des partenariats d'affaires.

31. Le conseil a félicité les organisateurs et les a instruit d'accélérer les actions visant à accroître les capacités du centre afin de mieux préparer la prochaine édition.

**Fait à Lomé,  
le 22 février 2023  
Le Conseil des  
Ministres**





IFFD

INSTITUT DE FORMATION FISCALE ET DOUANIERE

# FORMATIONS A LA CARTE 2023

Renforcez les capacités d'analyse et les connaissances fiscales de vos collaborateurs à l'institut de formation fiscale et douanière de l'OTR pour le compte de l'année 2023

A partir du 20 février 2023



## INSCRIPTION

200 000 FCFA / Module

Secrétariat de l'IFFD-OTR,  
+228 22 53 14 00  
+228 70 79 09 59

07h 30 à 12h 30  
14h 30 à 17h 30



## CIBLES

Dirigeants des entreprises,  
Experts comptables,  
Comptables agréés  
Entrepreneurs,  
Industriels,  
Personnel des régies financières  
Etudiants  
Universitaires



Pour plus d'informations,  
scannez et téléchargez le catalogue

THEMES	PERIODES
1. Du passage du résultat comptable au résultat fiscal : traitement extracomptable des opérations	20 au 24 février 2023
2. Procédures de déclaration des marchandises au cordon douanier	27 février au 03 mars 2023
3. Procédure de déclaration et de paiement de la TVA	10 au 14 avril 2023
4. Valeur en douane des marchandises	17 au 21 avril 2023
5. Fiscalité internationale et prix de transfert	06 au 10 mars 2023
6. Tarif et technologie tarifaire	19 au 23 juin 2023
7. Fiscalité applicable aux professions libérales	21 au 25 août 2023
8. Système informatique douanier (SYDONIA WORLD)	21 au 25 août 2023
9. Bases de la topographie	21 au 25 août 2023
10. Contentieux douanier	16 au 20 octobre 2023
11. Systèmes de positionnement par satellites et leur application au cadastre (GNSS)	23 au 27 octobre 2023